



La gestion du registre de commerce et de crédit mobilier institué par le droit de l'OHADA : quel greffe compétent en RDC ?

Commentaire article publié le 19/05/2020, vu 1283 fois, Auteur : [Edmond MBOKOLO ELIMA](#)

L'immatriculation au RCCM est une compétence dévolue au Greffier du Tribunal de Commerce ou de Grande Instance.

La gestion du registre de commerce et de crédit mobilier institué par le droit de l'OHADA : quel greffe compétent en RDC ?

Catégorie : [DROIT COMMERCIAL GÉNÉRAL](#)

Auteur : MBOKOLO ELIMA Edmond.

www.ohada.com

Mots clés : RCCM - GESTION - GREFFE COMPÉTENT - RDC - TRIBUNAL DU COMMERCE - TRIBUNAL DE GRANDE INSTAN

CE - MBANDAKA - ÉQUATEUR - COUR D'APPEL DE L'ÉQUATEUR - GREFFIER DIVISIONNAIRE

Retrouvez l'article sur : <http://www.ohada.com/doctrine/auteur/698/mbokolo-elima-edmond.html>